Régie de l'énergie Québec
Bureau du secrétaire

Montréal, le 27 mai 2022

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : **Tous les participants**

OBJET : **Demande relative à l'installation d'équipements au poste Hertel et à la construction d'une ligne à 400 KV**
Dossier de la Régie : R-4188-2022

La Régie de l'énergie accuse réception de la demande d'extension du délai accordé au Transporteur pour répondre à la demande de renseignements no. 2 de la Régie, déposée ce jour dans le dossier mentionné en objet.

La Régie accorde au Transporteur le délai demandé **jusqu'au 3 juin 2022 à 12h** pour répondre à sa DDR 2 transmise le 19 mai 2022.

Par conséquent, la Régie modifie l'échéancier de traitement du dossier de la façon suivante :

8 juin 2022 à 12h :	Date limite pour le dépôt des demandes de renseignements (DDR) au Transporteur
22 juin 2022 à 12h :	Date limite pour le dépôt des réponses du Transporteur aux DDR
13 juillet 2022 à 12h :	Date limite pour le dépôt de la preuve des intervenants et des commentaires des personnes intéressées
20 juillet 2022 à 12h :	Date limite pour le dépôt des DDR aux intervenants
29 juillet 2022 à 12h :	Date limite pour le dépôt des réponses des intervenants aux DDR
31 août 2022 à 12h :	Date limite pour le dépôt de l'argumentation du Transporteur
8 septembre 2022 à 12h :	Date limite pour le dépôt de l'argumentation des intervenants et des observations des intéressés
13 septembre 2022 à 12h :	Date limite pour le dépôt de la réplique du Transporteur.

Place Victoria, Case postale 001
800, rue du Square-Victoria
2e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2
Téléphone : 514 873-2452
Sans frais : 1 888-873-2452
Télécopie : 514 873-2070
www.regie-energie.qc.ca

Enfin, tel que prévu au Guide, un intervenant qui souhaite mettre fin à son intervention devra signaler son intention et soumettre ses conclusions à la Régie **au plus tard le 13 juillet 2022 à 12 h.**

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Véronique Dubois

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/vd